



## ANNONCEMENT DU TROPHÉE NATIONALE D'ALBERTVILLE

A la Halle Olympique d'Albertville 15 rue Winnenden.73200.

Le Club de Glace l'Olympique Albertville Short Track, organise la cinquième manche du Trophée National de patinage de vitesse sur piste courte, pour la saison 2019-2020, sous l'égide de la Fédération Française des sports de glace. (FFSG) et la Commission Nationale de vitesse (CSNPV).

# Le Samedi et le Dimanche 29 mars 2020.



## À la Halle Olympique d'Albertville

Début échauffements à partir de 9h le samedi



### 1: Les pistes :

Les compétitions se dérouleront sur une glace artificielle de 60mx30m sur laquelle sont tracées 7 pistes, de 111m, 12 selon les règles de l'ISU 280. Le tour de piste sera recouvert de matelas.

### 2: Inscriptions

Les clubs sont invités à inscrire leurs patineurs sur le site de la CNPV ([www.short-track.fr](http://www.short-track.fr)) dernier délai une semaine avant la compétition, soit le samedi 21 mars 2020.

Le montant des inscriptions est fixé, depuis la dernière AG des clubs, à 35 euros par patineur.

### 3 : Règles générales.

Le Trophée National est une compétition qui se déroule en plusieurs étapes, pour les patineurs des catégories Senior, Junior A, B, C, D et E, licenciés à la FFSG, voir d'autres fédérations membres de l'ISU.

La compétition est ouverte à tous les patineurs sans condition de temps et la répartition des patineurs se fait selon les trois regroupements suivants :

Regroupement « Trophée National » : tous les patineurs Senior, Junior A, B, C et D réalisant un temps cumulé sur 500 m et 1 000 m inférieur à 175 secondes (hommes et dames).

Regroupement « Espoir » les autres juniors D et tous les juniors E sans condition de temps.

Regroupement « Open » : les autres sénior, Junior A, B et C sans condition de temps.

Au sein des regroupements, les patineurs seront répartis en poules permettant de réaliser trois tours de compétition selon le nombre de patineurs inscrits (sauf pour le 1500 m qui pourra n'être réalisé

ANNONCEMENT DU TROPHÉE NATIONALE D'ALBERTVILLE 2020



<b>CATEGORIES TROPHEE NATIONAL S-A-B-C-D</b>		1ère DISTANCE	2ème DISTANCE	3ème DISTANCE
Temps cumulé 500+1000 inférieur à 175 secondes (H et D)	Poule 1	1500 m	500m	1000 m
	Poule 2	1500m	500m	1000m
	Poule 3	1000m	500m	777m
<b>CATEGORIES ESPOIRS</b> les autres JD et E sans conditions de temps.	Poule 1	1000m	500m	777m
	Poule 2	777m	333m	500m
	Poule 3	500m	333m	333m
Temps en fonction des patineurs	Poule 4	333m	222m	333m
Temps en fonction des patineurs	Poule 5	333m	222m	222m
<b>CATEGORIE OPEN</b> les autres séniors, JA,JB et C sans conditions de temps	Poule 1	1000 m	500m	777 m
	Poule 2	1000m	500m	777m
RELAIS 3 patineurs	Poule Espoir	2000		
RELAIS TROPHEE NATIONAL	Trophée National	3000		

qu'en 2 tours).

Repartitions des Poules

Les temps de référence seront ceux enregistrés au Top France.

Cependant pour les patineurs des regroupements Espoir et Open qui n'auraient aucun temps enregistré, le meilleur temps sera déclaratif de la part du club.

En cas de doute flagrant constaté pendant la compétition sur un temps déclaré lors de l'inscription, l'arbitre pourra décider d'exclure le patineur de la compétition pour sa sécurité et celles des autres patineurs et d'appliquer une pénalité de points aux clubs correspondante au dernier de la poule dans laquelle le patineur est inscrit avec un minimum de 50 points.

Les courses de relais se déroulent suivant le format conventionnel.

Les équipes sont constituées de patineurs de même club mais les genres peuvent être mixés au sein des équipes

Les relais ont lieu par regroupement « Espoir » et « Trophée National ».

Un club peut inscrire plusieurs équipes par regroupement.

Les équipes du relais « Trophée National » peuvent intégrer au maximum deux patineurs du regroupement « Open ».

Les inscriptions des équipes de relais sont à faire en même temps que les inscriptions individuelles avec possibilité d'inscrire des remplaçants.

Il est possible de remplacer des patineurs forfaits pour blessure si l'inaptitude est déclarée par les



premiers secours ou le médecin durant la compétition à condition que les remplaçants aient été préinscrits.

Les patineurs doivent être licenciés « Compétition de la FFSG » et inscrits par leur club.

Le cas échéant, des patineurs étrangers doivent certifier leur appartenance à une fédération membre de l'ISU.

## **4 Règles de la compétition**

La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points à l'intérieur de chaque poule, l'établissement du classement final et de la détermination du vainqueur, suivent les règles CSNPV 1.5.b c et 1.6.d le présent § et le règlement ISU.

Les courses sont courues avec le système toutes finales sans élimination directe pour les patineurs pénalisés.

Le patineur pénalisé pourra prendre le départ du tour suivant mais en descendant d'un groupe, le meilleur patineur du groupe inférieur prenant sa place.

Une seconde Pénalité lors de la même distance sera sanctionnée par un Carton Jaune.

En fonction du nombre d'inscrits, il pourra être couru des 1/2 finales groupe B.

Dans tous les cas, les patineurs courent toutes des finales de classement conformément aux tables de qualification.

Au sein des poules de chaque groupe, les qualifications pour le tour suivant se feront en prenant le premier de chaque course, les autres patineurs seront qualifiés aux temps.

### Récompenses

Des récompenses seront remises par poule et par sexe.

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points d'étape des patineurs du club et des classements de relais cumulables s'il y a plusieurs équipes par club.

S'agissant de la dernière étape de la saison sportive, le vainqueur de chaque catégorie, établi selon le règlement national, recevra lors de cette compétition de la part de la CSNPV le trophée national de sa catégorie.

## **5 Service Médical**

Présence de la Croix Rouge et d'un médecin Pierre Barrucand

## **6 Équipement des patineurs**

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 29 et au règlement national. (une combinaison, un casque homologué, une paire de gants, des genouillères, un protège cou et des protège tibias).

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Tirage au sort et réunion des coachs

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 28 mars à 8h30



Les échauffements prévus à 9 heures

(Horaire définitif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coachs et des représentants des clubs.

Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

## **7 Responsabilités**

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

## **8 Restauration**

Possibilité de restauration sur place organisée par le club, inscriptions individuelles, ou clubs au préalable souhaitées, indiquant le nombre de personnes intéressées pour manger, sachant que le prix sera aux alentours de 10 euros.

Possibilité de réserver sur place le dimanche matin, mais ils ne seront pas garantis.